

Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture

SIGNATURE DE LA CONVENTION AMRF/FNCC

Lundi 18 juillet 2011

A 18h00

Au siège du Conseil Général du Vaucluse – rue Viala - AVIGNON

Karine Gloanec Maurin, présidente de la FNCC.

Ce moment est particulièrement important.

La FNCC a toujours souhaité resserrer ses liens avec les associations d'élus pour contribuer ensemble au soutien de la culture.

Au vu des échanges réguliers entre l'Association des maires ruraux de France et notre Fédération, il était important d'établir un partenariat plus formel. Et, à titre plus personnel, je suis heureuse, en tant qu'élue d'une toute petite commune – de 280 habitants –, de pouvoir formaliser la signature de cette convention.

Dans les petites communes, l'engagement en faveur de la culture dépend souvent d'une personne... Il est donc nécessaire que nos fédérations s'épaulent, et ce d'autant plus qu'il faut bien constater le recul du service public.

Je tiens ici à saluer les élus des territoires ruraux et cette convention qui désormais nous lie grâce à l'implication de l'AMRF.

Au-delà de nos relations déjà denses, cette convention représente un engagement particulier. Les communes rurales sont en effet constamment sollicitées alors qu'elles n'ont guère qu'un ou deux permanents dans leurs mairies. L' élu(e) rural(e) doit être compétent(e) dans bien des domaines. Et tous ces domaines sont traversés d'enjeux culturels. Pour nous, membres de la FNCC, qui représentons toutes les natures de collectivités, des plus petites aux Régions, enclencher ce partenariat avec l'AMRF relève d'un impératif.

Avec la réforme institutionnelle des collectivités territoriales, les mois qui viennent vont positionner les territoires ruraux sous un éclairage différent. Terres d'avenir, les communes rurales sont porteuses de projets particulièrement innovants pour accueillir des propositions culturelles de qualité et en assurer l'accès le plus large. Il faut les soutenir.

Ce moment est essentiel. La FNCC doit être fière de rendre hommage ainsi à ces territoires et au dynamisme de leurs élus.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'au nom de la FNCC, je signe cette convention. Merci.

.../...

Vanik Berberian, président de l'AMRF.

En signant cette convention, j'ai le sentiment d'accomplir un acte naturel. L'idée en a germé, après une rencontre au Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel et une réunion de la Commission des communes rurales de la FNCC. Après de bien nombreuses tentatives de rendez-vous pour finaliser cette signature, le moment est venu.

C'est un acte naturel pour plusieurs raisons.

On parle de "petites communes"... Je voudrais rectifier. Se référer au nombre d'habitants me semble réducteur. Ce qui nous intéresse, à l'AMRF, ce sont les personnes qui vivent dans les territoires ruraux, même si l'évolution de notre société rend les populations rurales et les populations urbaines de plus en plus semblables, dans leurs attentes et dans leurs besoins.

Les communes rurales accueillent 33% de la population française, une proportion qui s'accroît de beaucoup pendant la période estivale. C'est à ces populations que s'adresse l'AMRF, avec cette différence par rapport aux villes, que dans les communes rurales, c'est le maire qui est sur tous les fronts. Les élus ruraux ont donc besoin de soutien, car ils n'ont pas toujours les moyens de répondre à toutes les demandes.

La convention entre la FNCC et l'AMRF va permettre de mettre en commun le travail des spécialistes que vous êtes et celui des élus ruraux pour qu'ils puissent assurer une offre artistique de qualité.

La capacité d'expertise de la FNCC est précieuse pour nous, en particulier dans deux domaines. Je citerai d'abord les politiques du Livre et de la Lecture publique, qu'il faut soutenir avec cette conviction que la dimension culturelle ne doit pas être réservée aux zones urbaines. Il nous faut agir car souvent les « ruraux », par une sorte de timidité, pensent que "ce n'est pas pour eux".

Un autre domaine – et c'est là un souhait – est celui de l'éducation artistique et culturelle. Il est absolument nécessaire que la culture entre de manière plus évidente à l'Education nationale.

Merci donc de nous accueillir dans votre action. J'espère que cette convention sera le point de départ d'initiatives intéressantes.

Signature puis lecture de la Convention entre l'AMRF et la FNCC